



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION
23 MARS 2026

DATE D’AFFICHAGE
23 MARS 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L’an deux mille vingt-six, le 27 mars à 19 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal HILF.

Étaient présents : Mesdames HURTREL, MIHOUB, CHAILLOUX, FOURNIER, PHALIPPOUX, COGULET, LEVACHER, SOARES, GUIHARD, MARCHAL, LEFOUR, LARGUIER, BARBAT, BENKEMOUN

Messieurs HILF, ALLARD, MARRE, HUMBERT, NAULEAU, WALTER, FLAMENT, ORGE, PESCHEUX, SERRA, MERLEN

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27

OBJET
ELECTION DES ADJOINTS

Pour : 22
Contre : 5
Abstention : 0

ARRIVÉE
3 AVR. 2026
SOUS-PRÉFECTURE D’ÉTAMPES

Transmise en sous-préfecture le
Publiée le
Notifiée le

Étaient absents excusés :

Monsieur Cyril HEM
Monsieur Grégory ANDRIEU
Était (ent) absent (es) : NEANT

Donne pouvoir à :

Patricia HURTREL
Stéphane ALLARD

DELIBERATION
ELECTION DES ADJOINTS

Le nombre d’adjoints étant de 8, il convient de présenter une liste paritaire.
Le Maire demande si une autre liste souhaite se constituer.
Deux listes d’adjoints est présentées :

LISTE 1 : « VIVRE ENSEMBLE A LA FERTE ALAIS »

1. Madame Patricia HURTREL
2. Monsieur Stéphane ALLARD
3. Madame Laetitia MIHOUB
4. Monsieur Grégory ANDRIEU
5. Madame Ludivine CHAILLOUX
6. Monsieur Yves MARRE
7. Madame Frédérique FOURNIER
8. Monsieur Guy-Charles HUMBERT

LISTE 2 : « LA MAITRISE ET LA VOLONTE D’AGIR »

1. Monsieur Sylvain SERRA
2. Madame Christelle BARBAT
3. Monsieur Brady MERLEN
4. Madame Carine BENKEMOUN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne :	27
A déduire :	
• Bulletins blancs ou nuls	0
Reste pour les suffrages exprimés	
• Majorité absolue	22

A obtenu :

LISTE 1 « VIVRE ENSEMBLE A LA FERTE ALAIS » : 22 voix.
LISTE 2 « LA MAITRISE ET LA VOLONTE D'AGIR » : 5 voix.

LISTE 1 « VIVRE ENSEMBLE A LA FERTE ALAIS ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints et immédiatement installés :

1. Madame Patricia HURTREL
2. Monsieur Stéphane ALLARD
3. Madame Laetitia MIHOUB
4. Monsieur Grégory ANDRIEU
5. Madame Ludivine CHAILLOUX
6. Monsieur Yves MARRE
7. Madame Frédérique FOURNIER
8. Monsieur Guy-Charles HUMBERT

Le Maire dit que les 8 adjoints au Maire auront en charge les délégations suivantes :

1 ^{er} Adjointe	Chargée des Solidarités (CCAS et Action Sociale)
2 ^{ème} Adjoint	Chargé de la Tranquillité, du Cadre de vie et du Patrimoine
3 ^{ème} Adjointe	Chargée des Affaires Scolaires et du Conseil Municipal des Enfants
4 ^{ème} Adjoint	Chargé des Sports
5 ^{ème} Adjointe	Chargée de l'Enfance et de la Jeunesse
6 ^{ème} Adjoint	Chargé de l'Entretien et des Travaux
7 ^{ème} Adjointe	Chargée de l'Urbanisme et du Projet Cœur de Ville
8 ^{ème} Adjoint	Chargé des Marchés Publics, du Juridique et des Evènements Culturels

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme



Monsieur Pascal HILF,
Maire

